



# NOTE D'ORIENTATION

## METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 EN TENANT COMPTE DES RISQUES

### VUE D'ENSEMBLE

« Notre objectif, tel qu'il est présenté dans le rapport du Secrétaire général sur notre programme commun, est de parvenir à une planète en bonne santé sur laquelle les populations s'épanouissent. Les catastrophes peuvent détruire des décennies de progrès en quelques minutes. Par conséquent, être mieux préparé et prendre des mesures pour réduire les risques de catastrophe doit être au cœur de tous les efforts de développement durable. »

La Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Amina J. Mohammed, lors du lancement du Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe 2022

Les risques reflètent le monde interconnecté d'aujourd'hui et revêtent de plus en plus une nature systémique, comme l'ont démontré la pandémie de COVID-19 et l'urgence climatique. Les mesures prises dans un système peuvent créer ou amoindrir un risque dans un autre, et les effets des aléas peuvent se propager en cascade entre les systèmes. Pour relever le défi du risque systémique, il faut donc intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et programmes tenant compte du changement climatique et des risques de catastrophe, et assurer la cohérence avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Il est essentiel de réduire les risques et de renforcer la résilience pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030. Le développement et les investissements qui tiennent compte des risques et sont axés sur la prévention renforcent la durabilité et la résilience des systèmes et des sociétés. Le risque dépend des aléas, de l'exposition et de la vulnérabilité. Pour le combattre, il faut s'attaquer aux causes profondes au sein des systèmes économiques, sociaux et environnementaux.

La réduction des risques de catastrophe repose sur le principe selon lequel les décisions prises aujourd'hui en matière de politique de développement et d'investissement peuvent réduire les pertes humaines et économiques imputables aux catastrophes à l'avenir. Un développement tenant compte des risques, inscrit dans une vision à long terme et une perspective systémique et multirisque, constitue un élément fondamental pour préserver

### POINTS CLÉS :

- Il est essentiel d'accélérer la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour réduire les risques de catastrophe et ainsi remettre le cap sur les ODD.
- Comme le risque n'est pas toujours immédiatement tangible ou apparent, il doit être abordé de manière proactive.
- Il est nécessaire d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans toutes les politiques et tous les programmes de développement durable pour lutter contre le risque systémique. La réduction des risques doit être intégrée à l'élaboration des politiques et des investissements pour garantir des mesures durables et résilientes face aux risques actuels et futurs.
- La gestion globale des catastrophes et des risques climatiques est au cœur de la planification du développement. Cela suppose que les approches centrées sur les risques soient intégrées aux plans nationaux d'adaptation et que, parallèlement, les informations relatives à l'adaptation et au climat alimentent les stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe.
- Il est essentiel d'intégrer la réduction des risques de catastrophe aux investissements publics et privés dans tous les secteurs. La coopération internationale dans le cadre du développement devrait systématiquement tenir compte des risques et aider les pays en développement à renforcer leur capacité à gérer et à réduire les risques.
- Il est impératif d'investir dans le transfert de technologies, le renforcement des capacités et les systèmes de données interopérables pour renforcer la connaissance des risques et la prévision stratégique.
- Il est indispensable de mettre au point des outils de communication des risques, en tenant notamment compte de la manière dont les biais cognitifs peuvent influencer la compréhension des risques, afin de renforcer la confiance dans la science et de promouvoir une culture de réduction des risques.

notre avenir commun. Notre Programme commun présente des recommandations opportunes pour faire face aux risques majeurs de catastrophe à l'échelle mondiale et à la nécessité de mettre au point une prévision stratégique, afin de donner un coup de fouet au Programme 2030, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). En prévenant les catastrophes, les investissements préventifs ciblés ont généré des bénéfices inestimables pour l'ensemble des ODD.

Les bilans mondiaux du Cadre de Sendai, du Programme 2030 et de l'Accord de Paris, ainsi que d'autres cadres mondiaux, doivent établir la voie à suivre pour intégrer pleinement les considérations relatives aux risques. Le renforcement de la cohérence entre ces programmes permet de justifier l'engagement et les investissements nécessaires pour parvenir à un développement durable, inclusif, tenant compte des risques et résilient, au bénéfice des générations actuelles et futures.

## ENJEUX

### 1. Démystifier le risque pour toutes les dimensions du développement durable

Les niveaux de risque préexistants dans les sociétés et les systèmes deviennent apparents lors des catastrophes. Pour les réduire au moyen d'actions de développement, il faut appliquer une approche fondée sur le risque à nos décisions et à nos mesures. Des catastrophes comme la pandémie de COVID-19 ou celles causées par des aléas naturels mettent en évidence les failles des systèmes. Nous devons sans ambiguïté comprendre que les catastrophes sont le produit de l'interaction des aléas avec la vulnérabilité et l'exposition des personnes et des biens, ainsi qu'avec la capacité d'adaptation des systèmes financiers, environnementaux, sociaux et politiques. En identifiant et en anticipant ces failles avant qu'une catastrophe ne se produise, nous pouvons éviter que les aléas ne se transforment en catastrophes dévastatrices. Il est essentiel de comprendre les effets des catastrophes pour atteindre les ODD.

*Comment se traduit l'application d'une approche fondée sur le risque à nos décisions et à nos mesures ? En d'autres termes, que signifie prendre des décisions tenant compte des risques ?*

Si certaines mesures de réduction des risques de catastrophe, comme la modernisation des infrastructures existantes et la construction de nouvelles infrastructures pour résister aux chocs causés par les aléas naturels tels que les tremblements de terre et les tempêtes, sont concrètes, d'autres peuvent être moins évidentes. Il s'agit par exemple de remédier aux faiblesses des chaînes d'approvisionnement mondiales, de renforcer la résilience aux catastrophes par l'intermédiaire de programmes de lutte contre la pauvreté ou de faire évoluer les comportements des communautés.

L'évaluation de la combinaison adéquate d'interventions matérielles et non matérielles visant à réduire les risques de catastrophe est un défi qui requiert une attention accrue, car il s'agit du seul moyen de renforcer la résilience de nos sociétés et de nos systèmes.

### 2. Faire progresser la prise de décision et les investissements tenant compte du risque

Les investissements et les choix de développement qui ne tiennent pas compte des risques exacerbent le risque systémique. Les systèmes de gouvernance actuels ne sont pas adaptés aux approches interdisciplinaires et transdisciplinaires nécessaires à une bonne gestion des risques complexes et systémiques. La coordination entre tous les acteurs soulève encore des défis spécifiques. Bien que des avancées soient en cours, des progrès restent à faire en matière de planification intégrée au niveau national, notamment entre les stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe et les autres politiques et stratégies de développement durable, de financement et d'action climatique. Un autre défi consiste à intégrer pleinement la réduction des risques de catastrophe dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

Les coûts à long terme d'une absence d'investissement dans la réduction des risques de catastrophe sont rarement pris en compte dans la prise de décision. Il est nécessaire de procéder à des évaluations systématiques des risques de catastrophe à moyen et à long terme pour tous les investissements publics et privés, y compris en cartographiant les compromis qui peuvent engendrer des risques à long terme, mais ces évaluations font défaut. Les décisions fondées sur l'expérience et le recours à la science et aux approches prospectives sont également trop rares. Un écart similaire se manifeste dans le financement dédié à la réduction des risques de catastrophe dans le cadre

de la budgétisation des ODD. Le financement de la réduction des risques de catastrophe reste un défi spécifique pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, où les financements et les capacités d'investissement dans la prévention, la réduction et la résilience des risques étaient déjà limités avant la pandémie de COVID-19. Bien que les budgets nationaux et locaux de ces pays prévoient un très petit montant pour la réduction des risques de catastrophe, dans la plupart des cas, les conditions dans ces pays vulnérables ne sont pas suffisamment favorables pour faciliter les investissements du secteur privé nécessaires à la prévention et à la réduction des risques, ainsi qu'au renforcement de la résilience face aux catastrophes.

*Dans quel contexte s'inscrit un tel manque de financement en faveur de la réduction des risques de catastrophe ?*

La recherche cognitive montre que le processus décisionnel en matière de réduction des risques de catastrophe est souvent influencé par une réflexion à court terme ou d'autres raisonnements motivés. En outre, les mesures prises par les décideurs politiques sont très souvent tributaires du cycle électoral. Un autre défi en matière de prévention et de réduction des risques réside dans le fait que les personnes et les institutions réagissent soit de manière insuffisante aux conséquences potentielles des nouveaux risques, soit de manière excessive aux risques qui leur sont plus familiers, en fonction de leur expérience récente des catastrophes.

### 3. Améliorer la connaissance des risques pour faire face à un avenir incertain et prendre des décisions tenant compte des risques dans le cadre des ODD

L'incertitude du paysage évolutif des risques constitue un défi pour les approches actuelles en faveur du développement durable. Une meilleure compréhension de la nature dynamique du risque, qui découle des interdépendances de notre société, de l'économie mondiale et de l'environnement, est essentielle pour accélérer la mise en œuvre par tous les acteurs d'une approche tenant compte du risque en vue de la réalisation du Programme 2030.

Malgré les avancées technologiques mondiales en matière de production d'informations sur les risques, des difficultés subsistent quant à leur accessibilité et à leur utilisation effective

et complète pour éclairer la prise de décision. La fréquence et l'ampleur croissantes des chocs nécessitent de recourir davantage à l'analyse des risques pour guider et étayer les plans de développement nationaux ainsi que les plans, les investissements et le renforcement de la résilience propres à chaque secteur. Il faudra pour cela avoir accès et recours à des outils de nouvelle génération pour les risques multiples, qui permettent de mieux prendre en compte et modéliser les risques en cascade et systémiques.

Face à cette perspective incertaine, le graphique ci-dessous fournit des exemples concrets de la manière dont nous pouvons appliquer une approche fondée sur le risque à chaque ODD.



## Mettre en œuvre les objectifs de développement durable en suivant une approche fondée sur la réduction des risques de catastrophe



Promouvoir et mettre en place des systèmes de protection sociale fondés sur des programmes d'action précoce tenant compte des risques, des filets de sécurité sociale, des programmes d'amélioration des moyens de subsistance et des politiques inclusives afin de renforcer la résilience des ménages et des communautés face aux catastrophes.



Transformer les systèmes alimentaires pour améliorer la production et la sécurité alimentaires en assurant une gestion et une planification globales des catastrophes et des risques climatiques dans le secteur agroalimentaire. Promouvoir l'assurance-récolte, les systèmes de production alimentaire résistants au climat, la diversification des cultures, notamment l'utilisation de variétés de cultures tolérantes à la sécheresse et aux inondations, et l'adoption de techniques de conservation des eaux et de l'humidité du sol.



Intégrer la santé dans la gestion des risques de catastrophe, et la réduction des risques de catastrophe dans la planification sanitaire, afin de préserver la santé humaine, y compris la santé mentale et le bien-être des populations. Améliorer la préparation et la réponse aux pandémies pour permettre une alerte précoce et assurer la gestion des épidémies du futur. Promouvoir des infrastructures et des systèmes de santé tenant compte des risques afin de minimiser les perturbations en matière d'accès aux services de santé et d'assurer la prestation de soins vitaux.



Promouvoir une approche holistique de la réduction des risques découlant de tous les aléas dans le secteur de l'éducation en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les programmes scolaires à tous les niveaux. Promouvoir des environnements scolaires sûrs, des infrastructures résilientes pour l'éducation et une perspective multirisque intégrant les enjeux liés aux conflits et à la protection des enfants afin de réduire la vulnérabilité et l'exposition aux catastrophes.



Lutter contre les inégalités de genre structurelles, qui constituent un facteur sous-jacent de risque dans les lois, les politiques, les programmes et la gouvernance en matière de réduction des risques de catastrophe. Accroître les investissements dans la gestion des catastrophes et des risques climatiques tenant compte des questions de genre. Promouvoir et utiliser des données ventilées par genre pour comptabiliser systématiquement les pertes dues aux catastrophes et améliorer la connaissance des risques pour l'élaboration des politiques.



Intégrer les stratégies de réduction des risques de catastrophe dans la planification du développement rural et urbain, la gestion de l'eau, la préservation des écosystèmes et la gestion des rivières, des zones inondables côtières, des terres arides, des zones humides et de toutes les autres zones sujettes aux sécheresses et aux inondations. Promouvoir une gestion solide et durable des ressources en eau afin de réduire l'incidence des risques liés à l'eau.



Promouvoir un bouquet énergétique diversifié qui tient compte des risques, notamment en modernisant ou en reconstruisant des infrastructures existantes, et créer une culture de la maintenance afin de garantir une alimentation en électricité sûre, fiable, abordable et propre, nécessaire au fonctionnement des sociétés et des économies résilientes et à la fourniture continue d'énergie en cas d'aléa.



Adopter des approches tenant compte des risques dans tous les secteurs et toutes les politiques, y compris dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme. Promouvoir des mesures de réduction des risques dans les comportements commerciaux, y compris la sécurité sur le lieu de travail, et assurer une transition équitable vers des secteurs moins générateurs de risques afin de favoriser une croissance riche en emplois et favorable aux populations pauvres, et de renforcer la résilience des populations face aux aléas.



Appliquer les principes régissant les infrastructures résilientes afin d'élaborer des politiques, des décisions d'investissement et des systèmes tenant compte des risques dans des secteurs tels que les transports, l'électricité, les communications, l'eau, la santé et l'éducation, et promouvoir une culture de la maintenance pour bâtir des sociétés résilientes<sup>1</sup>.



Intégrer les filets de sécurité sociale aux programmes d'amélioration des moyens de subsistance afin de renforcer la résilience des ménages et des communautés face aux catastrophes et aux déplacements dans le cadre de la conception, du financement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures de réduction des risques de catastrophe. Promouvoir la cohérence entre les secteurs et les programmes, en particulier parmi les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement touchés par des cycles de catastrophes et de dettes.



Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans la politique d'aménagement du territoire et la planification urbaine, élaborer des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe appuyées par la législation pertinente, les réglementations en matière d'infrastructures et la planification de l'aménagement du territoire tenant compte des risques, et actualisées à l'aide d'évaluations des risques urbains multiples afin de renforcer la résilience, comme le prévoit le projet « Pour des villes résilientes 2030 »<sup>2</sup>.



Réorienter les modes de consommation et de production pour éviter la surexploitation des ressources et la dégradation de l'environnement. Promouvoir une gestion des niveaux de déchets existants tenant compte des risques afin de prévenir la création de nouveaux risques, y compris ceux liés aux déchets technologiques.



Renforcer l'action climatique fondée sur les risques pour réduire la vulnérabilité et l'exposition aux catastrophes, et éviter les erreurs d'adaptation. Intégrer une planification, des programmes et un financement tenant compte des risques, et promouvoir une gestion globale des catastrophes et des risques climatiques<sup>3</sup>.



Promouvoir des solutions maritimes fondées sur la nature et des approches écosystémiques pour la réduction des risques de catastrophe, et favoriser une gestion intégrée des zones côtières tenant compte des risques. Développer et renforcer les systèmes d'alerte précoce multirisques et axés sur les impacts, afin d'anticiper et d'agir rapidement pour atténuer les risques liés aux océans.



Accroître la mise en œuvre de solutions terrestres fondées sur la nature et d'approches écosystémiques pour la réduction des risques de catastrophe, ainsi que les investissements dans ces domaines, et intensifier les efforts de lutte contre la désertification, la dégradation des sols, l'érosion, la sécheresse, les inondations et la perte de biodiversité.



Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives en renforçant la capacité des structures étatiques et des systèmes sociaux à s'engager dans une gouvernance des risques agile et globale, et à la déployer à grande échelle. Renforcer la capacité des institutions à se préparer et à réagir aux catastrophes, à réduire les besoins humanitaires et à renforcer la confiance dans le gouvernement. Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans la programmation de tous les secteurs, en particulier dans les zones de conflit. Renforcer les systèmes de communication des risques pour fournir en temps utile des informations adéquates sur les risques de catastrophe et inciter les citoyens à réfléchir à la résilience.



Promouvoir et susciter l'engagement et les partenariats de toute la société en faveur de la réduction des risques de catastrophe, et d'une culture fondée sur la réduction des risques et la résilience. Renforcer les capacités de collecte de données et de transfert de technologies. Élaborer des stratégies de financement en faveur de la réduction des risques de catastrophe dans tous les secteurs en vue d'un développement durable. Promouvoir l'investissement en faveur de la prévention et créer une base de données probantes pour l'investissement en faveur de la réduction des risques de catastrophe. Renforcer la surveillance et la révision de l'environnement réglementaire, et favoriser le développement de nouveaux modèles de financement innovants.

1 <https://www.undrr.org/publication/words-action-guideline-man-made/technological-hazards>.

2 <https://mcr2030.undrr.org/who-we-are>.

3 <https://www.undrr.org/publication/policy-brief-disaster-risk-reduction-and-climate-change>.

# RECOMMANDATIONS POLITIQUES

## 1. S'orienter vers l'anticipation, la prévention et la réduction des risques

Il est nécessaire de passer d'une gestion réactive aux catastrophes à une gestion proactive qui s'attaque aux risques existants pour réaliser les ODD. Les systèmes doivent être recalibrés pour prévenir et réduire les risques et renforcer la résilience grâce à une meilleure communication sur les risques, ainsi qu'à des approches globales de la gouvernance qui

intègrent les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19.

Il est essentiel de combler le fossé au niveau de l'interface science-politique et d'adopter une approche englobant toute la société pour réaliser les transformations nécessaires dans les sphères pratiques, politiques et personnelles.

## 2. Intégrer et aligner la réduction des risques sur les objectifs de développement durable

Un engagement politique à long terme, une gouvernance agile et complète des risques à travers l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans des approches durables, et une planification intersectorielle adaptée aux contextes nationaux et régionaux sont essentiels pour faire face aux risques actuels et futurs. La mise en place ou le renforcement de mécanismes multisectoriels et interinstitutionnels de gouvernance des risques, ainsi que la promotion de la cohérence aux niveaux national, local et sectoriel, doivent être des priorités.

La gestion globale du climat et des risques de catastrophe doit être étendue, tandis que l'ambition climatique doit être renforcée par un financement et un soutien accrus en faveur de l'adaptation et de la résilience. Il est essentiel de plaider en faveur des multiples avantages de la réduction des risques de catastrophe pour tous les secteurs et de communiquer à ce sujet, ainsi que de renforcer les capacités et de définir clairement les rôles et les responsabilités en matière de réduction des risques.

Il convient de promouvoir une culture de la réduction des risques et de la résilience pour faire progresser la prise de décision tenant compte des risques. Les décideurs politiques doivent adopter une vision à long terme des effets des compromis entre les choix de développement, et intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les ODD afin d'encourager les générations actuelles et futures à réfléchir aux risques dans le cadre du renforcement de la résilience (voir le tableau de la partie « Mettre en œuvre les objectifs de développement durable en suivant une approche fondée sur la réduction des risques de catastrophe »).

La réduction des risques doit être intégrée dans la politique économique, environnementale et de développement durable, notamment grâce à la transformation structurelle, au développement des capacités de production, à la diversification des produits de base, à l'exploitation du dividende démographique et à l'élaboration de plans et de politiques de développement nationaux à l'épreuve des risques.

## 3. Investir dans la réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux

Des investissements sont nécessaires pour réduire les risques, renforcer la surveillance de l'environnement réglementaire et réviser celui-ci, établir une base de données probantes pour investir dans la réduction des risques de catastrophe, et élaborer des modèles de financement nouveaux et innovants<sup>4</sup>. Il est nécessaire de créer un environnement propice pour attirer les investissements internationaux et nationaux du secteur privé, en tenant compte des différentes dimensions du risque et de la résilience. Il convient d'accroître l'allocation de ressources et de mécanismes de financement innovants axés sur la prévention des catastrophes et la réduction des risques, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

Les synergies entre le financement de l'action climatique et celui de la réduction des crises de catastrophes doivent être renforcées. Les considérations relatives aux risques doivent être intégrées dans les budgets et les plans pour l'ensemble des ODD,

y compris dans les cadres de financement nationaux intégrés, et des mesures incitatives doivent être prises pour encourager l'investissement privé en faveur de la réduction des risques, ainsi que l'investissement dans des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes.

Des approches innovantes du financement de la réduction des risques de catastrophe, adaptées aux contextes nationaux, doivent être élaborées et mises en œuvre. Elles concernent notamment l'utilisation des obligations de risque et de résilience, le suivi du financement de la réduction des risques dans tous les secteurs et l'intégration des risques de catastrophe dans les taxonomies pour des investissements durables et verts.

La coopération internationale dans le cadre du développement devrait systématiquement tenir compte des risques et prévoir un appui en faveur des pays en développement pour les aider à renforcer leur capacité à gérer et à réduire les risques.

4 <https://www.undrr.org/publication/policy-brief-accelerating-financing-and-de-risking-investment>.

#### 4. Mettre au point une prévision stratégique pour favoriser le changement transformationnel

Les capacités de prévision stratégique pour les chocs et facteurs de stress futurs doivent être renforcées, notamment grâce à une approche en réseau de la modélisation et à des ensembles de données et des outils interopérables.

L'interface science-politique et l'engagement à déterminer les valeurs qui nous sont chères doivent être renforcés, afin de remédier aux visions à court terme et d'intégrer le risque systémique dans les systèmes financiers et de planification. Les efforts visant à définir des terminologies communes et à fournir des données en libre accès dans toutes les disciplines

afin de créer des connaissances partagées, d'encourager la collaboration latérale et d'accélérer le rythme de l'apprentissage soutiendront cette approche.

Il faut renforcer la confiance dans la science en investissant dans des processus d'apprentissage à double sens, en fournissant des données qualitatives et en ayant davantage recours aux connaissances locales et autochtones afin de créer les systèmes agiles et flexibles qui sont nécessaires pour renforcer la résilience dans le monde complexe d'aujourd'hui.